

Repères

le magazine de la ville de Saran

novembre 2022
n°290

URBANISME

FAIRE FACE AUX ENJEUX, POUR DESSINER L'AVENIR

dossier page 12

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

2# RETOUR SUR...



Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.



◀ 24 et 25 septembre.

Tout le week-end, les Saranais ont pu profiter de la 4^e édition des 24h de la Biodiversité avec de nombreuses animations sur le thème « Un monde incroyable à deux pas de chez vous ».



9 octobre.

La cérémonie des Groues s'est tenue au monument aux morts, à Saint-Jean-de-la-Ruelle, en mémoire des 38 résistants et patriotes fusillés entre 1942 et 1944, sur le terrain des Groues.



19 octobre.

Le 40^e anniversaire de l'Institut des Cent Arpents, a été l'occasion de fêter l'inauguration de sa Résidence Inclusive avec Accompagnement Des Habitants (RIADH) située rue des Jonquilles.



Du 10 octobre au 27 novembre. ➤

Dans le cadre de la 4^e édition des Jardins éphémères, le service municipal des Espaces Verts de Saran a réalisé la mise en place d'une œuvre végétale intitulée « Chaud devant ! », sur le thème des jardins inclusifs.





2 octobre

Marche athlétique : le Championnat de France des Ligues a réuni près de 250 athlètes au Stade Colette-Besson.

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Loisirs Jeunes	p.6
Action Jeunesse	p.8
Restauration municipale	p.10
On en parle	p.11
Regards	p.12
En terrasse	p.18
Ici...	p.20
Et là...	p.21
Actu éco	p.22
Actu social	p.23
Vies Visages	p.24
Tribunes	p.26
Dans le rétro	p.27
Carnet de route	p.27

 **RETROUVEZ-NOUS SUR :**
www.saran.fr

Monavis-citoyen

LES JEUX SE VIVENT ICI
TERRE DE JEUX 2024



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Parlons urbanisme

L'étude de lectorat de votre magazine Repères que nous vous avons présenté le mois dernier montrait que vous souhaitiez globalement avoir plus d'information sur les grands projets de la commune. Par ailleurs, nous, élus, sommes régulièrement interrogés par des habitants concernant l'urbanisme. C'est pourquoi nous avons voulu vous présenter dans ce numéro un état de la situation et vous apporter des réponses aux questions légitimes que vous vous posez. Ce développement urbain de notre commune est une réalité, et nous nous y préparons depuis de nombreuses années. Le groupe scolaire qui sort de terre en est la preuve. Parallèlement, nous achetons aussi des terres agricoles et des bois afin de les protéger de la spéculation foncière. Ces sujets, vous avez raison de vous les poser. Nous les aborderons également avec vous lors d'une réunion publique à la salle des Fêtes en novembre. Alors si ce sujet vous intéresse, ou vous préoccupe, nous vous y rencontrerons bien volontiers.

Un budget 2023 source d'inquiétude

Je vous en parlais le mois précédent, l'augmentation des tarifs énergétiques de la commune est une réelle source d'inquiétude pour nous. Même en réduisant notre consommation de manière forte et malgré les travaux conséquents réalisés ces dernières années afin de mieux isoler nos bâtiments ou pour les rendre plus économes en énergie, nous allons connaître une période de très grande incertitude.

Avec une possibilité de multiplication par 3,5 de nos factures (nous attendons les chiffres définitifs), cette augmentation des dépenses (qui n'apportera aucun service supplémentaire aux habitants) est uniquement la conséquence de la libéralisation de l'électricité et du gaz et du désengagement de l'État français dans la régulation de l'énergie. Allons-nous ruiner les communes, qui ne bénéficient pas du bouclier tarifaire du gouvernement, dans le seul et unique but de faire gagner des bénéfices records aux fournisseurs ?

L'État doit intervenir, et très vite ! Les témoignages de maires dans la même situation affluent de toute la France. Pourtant, le gouvernement reste sourd et maintien son cap, refuse de taxer les super-profits sans en mesurer les conséquences. L'augmentation de 350 % de notre facture énergétique serait dramatique. Si toutes les communes se trouvent ainsi obligées de réduire leurs dépenses publiques pourtant essentielles, elles entraîneront avec elles les entreprises de travaux et de services auxquelles elles font appel. Sans réaction de l'État, nous risquons une crise économique sans précédent.

Nous, élus de Saran, nous souhaitons avant tout accompagner les habitants dans cette crise. Le maintien des prestations périscolaire, de restauration scolaire, la petite enfance, les services aux seniors, le soutien aux associations sportives et culturelles... Tous ces services sont essentiels au bien vivre ensemble. Mais pendant combien de temps pourrons-nous les assurer ? Et à quel prix !

Maryvonne Hautin

REPÈRES/SARAN

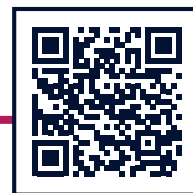
Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication** : Maryvonne Hautin, maire.
• **Responsable du service communication** : Simon Picard

• **Rédaction, photographies** (D. Vandeveld) et mise en pages : Service communication 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
• **Diffusion** : par nos soins.
• **Impression** : Imprimerie Prévost Offset.
• **Tirage** : 9 000 exemplaires.

• **ISSN** : 0153-7016
• **Dépôt légal** : Novembre 2022
• Imprimé sur papier FSC recyclé
• **Numéros de licence** : 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



UNE BILLETTERIE EN LIGNE POUR ACCÉDER À LA CULTURE EN QUELQUES CLICS

Nouveauté ! Les billets des spectacles, programmés par la Ville, peuvent désormais être achetés en ligne. Qu'ils soient gratuits ou payants, au théâtre, à la salle des fêtes, à la médiathèque, ou "hors les murs", il est désormais plus simple de réserver sa place. Quant aux inscriptions aux animations de la médiathèque (Histoires pour les petites oreilles, etc.), elles pourront également être effectuées sur la plateforme prochainement.

Rendez-vous sur www.saran.fr

CABARET

CONCERT DES PROFESSEURS

CONCERT DES PROFESSEURS

Une soirée pleine de surprises concoctée par l'ensemble de l'équipe pédagogique des enseignants-artistes de l'École Municipale de Musique et de Danse de Saran.

SAMEDI 26 NOVEMBRE à 20h30

Théâtre Municipal

Tout public - Durée : 2h

Réservation : www.saran.fr ou 02.38.80.34.19

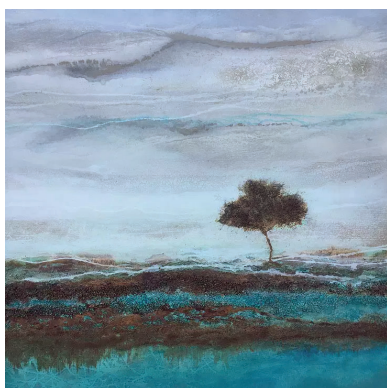
EXPOSITION : PEINTURES ET SCULPTURES

Christine Goujon et Véronique Lombard



Les peintures de Christine Goujon évoquent des paysages où la nature est vierge de toute présence humaine. Des tableaux où l'abstrait n'est jamais tout à fait abstrait et les évocations jamais tout à fait concrètes... Au gré de la visite, chacun peut cheminer à travers ces différents horizons et laisser agir l'émotion.

Véronique Lombard réalise des sculptures à partir de matériaux naturels (bois flotté). Des oiseaux en bois, « Les Boiseaux », expriment l'engagement de cette artiste à la protection de l'environnement et à la biodiversité. Véritable appel de la nature.



Galerie du château de l'Étang

Du mardi au vendredi de 14h à 17h
Samedi et dimanche de 14h à 17h30
(en présence des artistes)
Entrée libre – Fermé le lundi



ALLOCATION CHAUFFAGE SENIORS

Derniers jours pour faire la demande

L'allocation chauffage est toujours en place pour les seniors : elle permet aux personnes qui touchent une petite retraite de recevoir un coup de pouce financier pour se chauffer.

Avec une augmentation significative des coûts de l'énergie, la mairie n'a pas hésité à renouveler ce dispositif, financé par le CCAS, pour répondre à une nécessité d'aide de plus en plus présente.

Rappel des conditions d'obtention :

Dispositif réservé aux Saranais âgés de 62 ans et plus, sous conditions de ressources (revenus mensuels ne dépassant pas 1 144,14 € pour une personne seule et 1 776,29 € pour un couple).

La demande est à faire en mairie jusqu'au 18 novembre 2022.

RENSEIGNEMENT : 02 38 80 34 20

LES COLIS DE NOËL DES SENIORS



La traditionnelle distribution des colis de Noël aux seniors se déroule du 5 au 9 décembre 2022.

Tous les Saranais de 70 ans et plus peuvent en bénéficier, sans condition de revenus, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Un colis par ménage !

3 lieux de distribution (selon la 1^{ère} lettre du nom de famille)

Salle des fêtes

Lundi 5 décembre (Noms de A à L)
Mardi 6 décembre (Noms de M à Z)
9h30 à 11h30 et 14h à 16h

Salle Lucie Barbier (Allée Jacques-Brel)

Mercredi 7 décembre (Tous noms)
9h30 à 11h30 et 14h à 16h

Salle des Aydes 57 rue Louis Chevalier

Jeudi 8 décembre (Noms de A à L)
Vendredi 9 décembre (Noms de M à Z)
9h30 à 11h30 et 14h à 16h

À noter qu'il est également possible de retirer le ou les colis pour vos voisins ou des proches, sur présentation de leurs pièces d'identité et de leurs justificatifs de domicile.

Renseignements :

Direction de l'action sociale
02 38 80 34 20



LA CÉRÉMONIE DES SPORTIFS MÉRITANTS



**Vendredi 2 décembre 2022 à 18h30
Halle des Sports Jacques Mazzuca**

Tous les ans, la **Ville de Saran célèbre les sportifs et les acteurs du sport qui ont marqué l'année**. Athlètes, éducateurs, bénévoles, dirigeants... De nombreux saranais s'impliquent au quotidien dans le monde du sport amateur ou professionnel, et ce dans de nombreuses disciplines. Chaque année, la cérémonie des sportifs et dirigeants méritants met en lumière une partie de ceux qui, par leur dévouement ou leurs résultats, contribuent à **faire de Saran, une terre de sport**.

Absente depuis 2019, pour cause de crise sanitaire, cette cérémonie sera également l'occasion d'évoquer l'obtention du label « Terre de Jeux » qui accompagnera les actions sportives municipales jusqu'en 2024.

Marché de Noël au Foyer Georges-Brassens



Samedi 19 Novembre 2022

De 10h à 12h et de 14h à 18h

Stands, exposants, vente d'objets et de produits gastronomiques.

Coup de pouce à la scolarité

Les relais de quartiers municipaux proposent un accompagnement à la scolarité à l'attention des collégiens et des lycéens saranais. Pour la plus grande satisfaction des jeunes et des familles. Ouverture de la saison lundi 7 novembre.



Soutenir les collégiens et lycéens, leur donner une chance supplémentaire de réussir leurs études. Mais aussi leur apporter la confiance en eux et une ouverture sur la culture. Tel est l'objet du partenariat que la Ville a conclu en 2019 avec la CAF, via le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire). Le soutien prend la forme d'une aide méthodologique pour les soutenir dans les devoirs et les apprentissages. Il couvre aussi le lien avec les familles (accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants) et l'ouverture culturelle. L'an passé une vingtaine de jeunes en ont bénéficié à la base pré-ados de la Caillerette

et au club ados du Vilpot. Andréa Grenier, 24 ans et Cassandra Corvo, 23 ans, forment, pour la seconde année, le duo d'animatrices-référentes. Andréa suit une formation d'éducatrice spécialisée. Elle est également animatrice périscolaire à l'école du Bourg. « J'ai toujours aimé les jeunes, explique-t-elle. J'aime faire apprendre, leur donner des méthodes. Les aider à se structurer aussi ».

« Ça donne la motivation »

Cassandra, pour sa part, prépare une licence de gestion des organisations. Elle est bénévole à l'ESA (Entraide Scolaire Amicale) et membre du Conseil régional de la jeunesse. Elle a aussi effectué un service civique dans une école. « Lycéenne j'ai bénéficié de cours particuliers, dit-elle. Aujourd'hui j'ai envie de retransmettre ». Le binôme s'est réparti les matières scolaires en fonction des compétences de chacune. Français, histoire-géographie, anglais pour Andréa. Mathématiques, sciences-chimie pour Cassandra. L'objectif est qu'au-delà des devoirs, **les élèves acquièrent aussi des méthodes de travail**, prennent confiance en leurs capacités. Les qualités pour exercer leur fonction ? « La rigueur, la pa-

tience, l'écoute, lance le duo avec conviction. Faire preuve de pédagogie, aimer le relationnel ». Elles prodiguent **une aide unanimement appréciée des jeunes**. « Ça m'apporte beaucoup, assure Salim, 18 ans, en terminal « soin et services à la personne ». Je comprends mieux les cours. Ça donne envie de continuer ». Pour Azaria, 15 ans, en 3^e, qui a comme objectif professionnel d'aider les gens : « Mes résultats scolaires s'en ressentent dans le bon sens. C'est bon aussi pour mon développement personnel ». Nassima, 15 ans, élève de seconde, prépare un bac pro : « Quand on est ici il y a la motivation. Ça donne envie de travailler ». À noter que **le dispositif est assorti d'un volet culturel** (spectacles, musée...) fortement apprécié des jeunes.

• Clément Jacquet



Infos pratiques

LES LUNDIS ET JEUDIS

17h / 19h

Base pré-ados de la Caillerette
95, rue de la Poterie

LES MARDIS ET VENDREDIS

17h / 19h

Club ados du Vilpot
Allée de Gascogne

Renseignements :

02 38 80 34 06

Adhésion Jeunesse obligatoire

INFOS PRATIQUES

Renseignements

Direction Éducation et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18



LES DATES LIMITES DE RÉSERVATION

Réservation sur l'espace famille ou à l'accueil de la mairie (guichet unique) - Pour tout savoir sur les programmes, consultez les « pages activités » dans votre espace famille ou [flashez ci-contre](#).



LES THÈMES DES VACANCES DE NOËL DANS LES CENTRES DE LOISIRS À PARTIR DU 19 DÉC. 22

> RÉSERVATIONS JUSQU'AU 26/11/22

> **Centre Marcel Pagnol (3/5 ans)** : « un hiver au soleil, l'été s'invite avant l'heure en plein mois de décembre : jeux d'été, de plage, de montagne avec bonne humeur et activités variées sans oublier la solidarité en cette période festive »

> **Centre Marcel Pagnol (6/8 ans)** : « le jeu prend possession de Pagnol à Noël- stratégie et coopération, création de jeux, rire, repos et amusement au programme ! »

> **Base de la Caillerette (9/14 ans)** : « le monde imaginaire avec magie, sorciers, fées, contes et légendes, création d'histoires, jeux de rôles, grands jeux et élan de solidarité au profit des plus fragiles »

DE L'INSCRIPTION À LA FACTURATION

pour les activités municipales de l'enfance et de la jeunesse

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE OBLIGATOIRE

1 fois dans l'année

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

3 semaines avant le jour et/ou la période souhaité
(sauf accueil périscolaire à - 7 jours)

FACTURATION ÉTABLIE SELON LES RÉSERVATIONS

En cas de réservation sans fréquentation, la période est facturée (sauf justificatifs définis dans le règlement unique).

DÉMARCHES À EFFECTUER

- DE SON ESPACE FAMILLE
- AU SERVICE ACCUEIL DE LA MAIRIE

« AGIS POUR TES DROITS, DE L'EXPRESSION À L'ACTION ! »

LES DROITS DE L'ENFANT : À SAVOIR, À CONNAÎTRE, À DÉFENDRE...

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) est un traité adopté par l'Assemblée Générale des Nations unies le 20 novembre 1989 (qui est depuis la date d'anniversaire tous les ans). Elle énonce les droits fondamentaux des enfants constituée de résumés en 12 points clés (famille, santé, éducation et loisirs, protection, égalité, expression...). Elle est aujourd'hui ratifiée par 196 États. Afin de sensibiliser, promouvoir et agir en faveur de la convention, **les enfants, jeunes et animateurs** fréquentant et

encadrant les structures municipales périscolaires (de 3 à 11 ans) et extrascolaires (centres de loisirs, relais de quartier de 3

à 17 ans) **se sont mobilisés autour d'un projet commun dès le mois d'octobre.**

C'est ainsi que 12 affiches vont être créées autour des 12 droits fondateurs de la convention, qui donneront lieu à une exposition itinérante. S'en suivra la création d'un calendrier 2023 « les enfants et les jeunes expriment leurs droits ! »



INTERVENTIONS DES INFORMATRICES DU PIJ

auprès des élèves de 3^e du collège Montjoie pour leur recherche de stage

Du 10 au 17 octobre, 140 élèves de 3^e ont pu profiter de l'appui du PIJ pour **aborder le plus sereinement possible leur recherche de stage**. De précieux conseils ont été prodigués pour donner du sens à cette première expérience. Des outils ont été proposés ainsi que des mises en situation concrètes pour aborder cette première immersion dans le monde du travail de façon ludique et sérieuse.

Pour en savoir plus : PIJ - 02 38 80 34 12



PRÉVENTION ROUTIÈRE AU CLUB MÉCA

Début octobre, des élèves saranais de CM2 et les 5^e du collège Montjoie étaient conviés à une « journée prévention routière ».

Un rendez-vous organisé à l'occasion des 40 ans de la structure municipale, avec des ateliers animés par différents intervenants.

Sensibiliser les plus jeunes aux multiples dangers de la route. Tel était l'objectif des 2 journées dédiées à la prévention routière, proposées par la Ville, en lien avec les enseignants des groupes scolaires des Sablonnières, du Bourg et du Chêne-Maillard et de l'équipe de direction du collège Montjoie. Une « première » pour le Club Méca, organisée dans le cadre de son 40^e anniversaire. Ont pris part également à ce rendez-vous, l'association Prévention routière, la FFM 45 (Fédération Française des Motards en Colère du Loiret) et la Police municipale de Saran.

Mardi 4 octobre, 7 classes de CM2, soit **175 d'élèves** de 10 à 11 ans, répartis en plusieurs groupes **ont inauguré cette « journée prévention routière »**, et à cette occasion ont découvert la structure jeunesse qu'ils fréquenteront peut-être dans quelques années.

Au programme de cette première journée, une intervention de la Police municipale concernant notamment les règles de circulation et de sécurité (à pied ou en deux roues). Et dans la foulée, leur application pratique par les enfants via un circuit vélo.

Adopter la bonne conduite

Jeudi 6 octobre, la deuxième « journée prévention routière » était dédiée aux **6 classes de 5^e du collège Montjoie**, soit peu ou prou 150 élèves. Un rendez-vous

organisé autour de plusieurs ateliers, où les enfants se sont succédés en demi-groupes et -de l'avis général- se sont montrés attentifs. Casque, équipements de protection, angles morts... En compagnie des bénévoles de la FFM 45, les 12-13 ans ont été **sensibilisés à la sécurité, au bon usage des 2 roues, et aux dangers de la route**. Au sein de l'atelier de l'association Prévention routière, le jeu éducatif « Mobiligo » a permis de **rappe-ler les règles de bonne conduite** et de transmettre le partage de l'espace routier aux enfants. Troisième et dernier atelier, avec le simulateur -sur écran- de 2 roues sur la route de la Police Municipale. L'occasion pour les jeunes participants de découvrir les dangers réels en 2 roues, motorisés ou non, sur la voie publique.

L'ASSR en perspective

Cette journée semble avoir été appréciée par les collégiens, qui sont désormais pour la plupart en âge de fréquenter le Club Méca. « C'était bien, intéressant et positif » indique Umüt Efe. « Je me déplace en vélo. Sur la route je vais être plus attentif et moins concentré sur mon téléphone ». Pour Famyssa « C'est utile et à refaire. On a appris pas mal de choses et les intervenants étaient sympas, donc on a été plus attentifs et à l'écoute ».

En avril prochain, ces élèves de 5^e seront

évalués au collège pour la **délivrance de l'ASSR** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière). « Cette journée est une première pour nous et est assez coordonnée avec l'ASSR », indique Emmanuelle Alcaraz, principale adjointe du collège Montjoie. « Cette opération nous a été proposée par le service jeunesse de la Ville et est amenée à être reconduite ».

Une « journée prévention routière » qui prend d'autant plus son sens alors que les mobilités douces et autres engins de déplacement personnel motorisé (EDPM) se développent à vitesse grand V.

• Arnaud Guilhem



ROULEZ JEUNESSE !

Chaque année, le service municipal des sports, en lien avec les écoles, propose des cycles d'initiation et de perfectionnement au vélo et au VTT à l'attention des jeunes saraonais. L'objectif à terme est que ces enfants puissent évoluer sur leurs deux-roues en toute autonomie et sécurité.



Un lundi après-midi d'octobre dans le parc du château de l'Étang. En ce jour, pendant que son collègue Guillaume Gomez encadre un groupe d'élèves de CE2 de l'école des Aydes pour un parcours VTT en forêt, Christophe Misserey, éducateur sportif à la Ville, se concentre sur 2 enfants, qui n'ont jamais pratiqué ni le vélo, ni le VTT. La séance précédente, ces écoliers ont commencé **à se familiariser avec leurs montures**. Aujourd'hui, c'est le grand jour sur la piste du city-stade. L'objectif de cette deuxième séance est que les 2 intéressés **maîtrisent leurs VTT et s'élancent en confiance**. Après quelques conseils et recommandations prodigués par l'encadrant et quelques essais plus ou moins infructueux, le déclic tant espéré se produit. Les 2 apprentis cyclistes effectuent quelques dizaines de mètres. Puis recommencent et s'enhardissent. Ils savent désormais se déplacer en vélo. Une journée mémorable pour eux. La satisfaction du travail accompli pour l'éducateur sportif.

Cycles « Vélo » et « VTT » pour tous

« Cette séance s'inscrit dans un cycle de 7 à 8 rendez-vous hebdomadaires d'initiation au vélo » précise Christophe Misserey. « Nous sommes dans un autre environnement que l'école. Les enfants peuvent s'initier, se perfectionner et prendre du plaisir en sécurité. 90 % de ce groupe d'enfants

savent déjà faire du vélo. Aujourd'hui, 2 autres enfants ont appris. Ils ont intégré les informations, les ont mis en pratique et ont pris confiance en eux. Savoir faire du vélo est bénéfique pour eux, comme savoir nager. Ces bénéfices sont multiples ». Pour Thomas Lambert, professeur des écoles aux Aydes, « L'apprentissage du vélo est prioritaire pour les enfants, car certains ne savent pas en faire. L'intervention des éducateurs sportifs de la Ville trouve ici tout son sens. Avec une dimension écologique et durable, avec les mobilités douces, et une dimension éducative ». Au cours de l'année scolaire précédente, les enfants de **5 classes de CE1 ont bénéficié d'un cycle « vélo », et les élèves de 6 classes de CE2 à CM2 ont participé à un cycle « VTT »**. « L'éducation sportive est inscrite dans le P.E.G. de la Ville (Projet Éducatif Global) qui est en lien avec le projet éducatif des écoles. C'est une orientation bien définie et nous la défendons », explique Aziza Chair, adjointe à l'Enfance et au scolaire. « Cet apprentissage du vélo et VTT bénéficie à tous les écoliers de Saran. Le vélo est un mode de déplacement d'aujourd'hui et de demain. Il est écologique et également bon pour la santé ». À n'en pas douter, la petite reine a de beaux jours devant elle.

• Arnaud Guilhem

Restauration municipale Novembre

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 31 OCTOBRE

Menu végétarien

- Salade iceberg
- Lasagnes végétariennes
- Saint-Môret bio
- Pain bio
- Compote bio

MARDI 1^{ER} NOVEMBRE FÉRIÉ

MERCREDI 2 NOVEMBRE

- Potage aux légumes bio
- Sauté de bœuf label rouge, sauce tomate
- Riz bio
- Rouly
- Pain bio

JEUDI 3 NOVEMBRE

- Fusilli bio, tomates, maïs bio
- Dos de cabillaud sauce curry
- Jardinière bio
- Pain aux céréales
- Petit suisse nature bio
- Fruit de saison

VENDREDI 4 NOVEMBRE

- Chou rouge bio
- Émincé de poulet label rouge, sauce estragon
- Lentilles vertes locales
- Pain bio
- Fromage blanc bio fruits

LUNDI 7 NOVEMBRE

- Betteraves bio
- Dos de colin sauce crustacés
- Pommes de terre rissolées bio
- Pain bio
- Petits suisses bio aromatisés

MARDI 8 NOVEMBRE

Menu végétarien

- Taboulé bio
- Œufs durs bio à la florentine
- Camembert bio
- Pain bio
- Chou vanille

MERCREDI 9 NOVEMBRE

- Pizza fromage
- Rôti de veau label rouge, sauce espagnole
- Haricots verts persillés
- Comté AOP
- Pain bio
- Fruit de saison

Recette d'Auvergne

JEUDI 10 NOVEMBRE

- Salade aux dés de Fourme d'Ambert AOP
- Potée auvergnate (potée végétarienne)
- Pain bio
- Crème dessert bio chocolat, cookies bio

VENDREDI 11 NOVEMBRE FÉRIÉ

LUNDI 14 NOVEMBRE

- Salade iceberg
- Jambon blanc (omelette)
- Beignets de courgettes
- Chanteneige fouetté bio
- Pain aux céréales
- Compote bio

MARDI 15 NOVEMBRE

- Macédoine bio
- Émincé de bœuf bio sauce paprika
- Purée de pommes de terre bio
- Pain bio
- Yaourt nature bio
- Fruit de saison

MERCREDI 16 NOVEMBRE

Menu végétarien

- Chou rouge bio
- Quenelles nature sauce tomate
- Semoule bio
- Pain bio
- Yaourt brassé bio aux fruits

JEUDI 17 NOVEMBRE

- Carottes bio râpées
- Dos de cabillaud sauce crustacés basilic
- Chou fleur bio au beurre
- Pain bio
- Crêpe au sucre

VENDREDI 18 NOVEMBRE

- Potage potiron
- Lasagnes 5 légumes au thon
- Brie
- Pain bio
- Fruit de saison

LUNDI 21 NOVEMBRE

- Chou blanc bio
- Sauté d'agneau
- Riz bio
- Carré frais bio
- Pain bio
- Poires au sirop

MARDI 22 NOVEMBRE

- Duo carottes bio/céleri bio
- Sauté de porc bio
- (céréales gourmandes bio)
- Flageolets
- Pain de campagne
- Yaourt brassé bio aux fruits

MERCREDI 23 NOVEMBRE

Menu végétarien

- Pommes de terre vinaigrette
- Feuilleté végétarien maison
- Salade fraîche
- Pain bio
- Fruit de saison

JEUDI 24 NOVEMBRE

- Riz bio à la niçoise
- Rôti de dinde
- Brocolis bio
- Coulommiers
- Pain bio
- Fruit de saison

VENDREDI 25 NOVEMBRE

- Salade d'endive
- Pêche du jour
- Céréales gourmandes bio
- Babybel bio
- Pain bio
- Brownies

LUNDI 28 NOVEMBRE

- Pommes de terre vinaigrette
- Pépites de poisson
- Petits pois carottes bio
- Rondelé bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MARDI 29 NOVEMBRE

Menu végétarien

- Tarte au fromage
- Sauce Dahl
- Riz bio
- Pain bio
- Compote bio, petits beurre

MERCREDI 30 NOVEMBRE

- Salade aux croûtons
- Sauté de bœuf label rouge à la hongroise
- Blé bio
- Pain bio
- Petits suisses bio aromatisés

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE

- Potage brocolis, épinards, fromage frais
- Sauté de dinde IGP au cumin
- Haricots verts
- Chèvre bio
- Pain aux céréales
- Fruit de saison

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

Menu végétarien

- Salade coleslaw bio
- Pesto de pois cassés
- Spaghetti bio
- Pain bio
- Fromage blanc bio à la fraise

MICRO-FÔRET : 9 000 PLANTS D'ARBRES ET VÉGÉTAUX

JE PLANTE, TU PLANTES, NOUS PLANTONS... UN ARBRE

Lors de la semaine éco-citoyenne, du 28 novembre au 3 décembre, la Ville démarre l'implantation d'une micro forêt dans le quartier Vilpot, à l'arrière d'Intermarché. Avec en point d'orgue la matinée du samedi 3, où chaque Saranais est invité à y planter son arbre.

Tout un chacun a la possibilité de participer à la création d'une micro-forêt. L'opération de plantation se déroule en deux temps. Elle s'adresse, du lundi au vendredi, avec des ateliers adaptés, au public qui fréquente les structures municipales (écoles, centres de loisirs, petite enfance, clubs ados, école des sports, foyer Georges-Brassens, groupe paroles d'habitants, groupe senior). Le samedi matin, le grand public est invité lui aussi à participer à cette opération qui sera rythmée entre autres, par la traditionnelle balade éco-citoyenne (plusieurs départs à partir de 10h), et une animation musicale. Faisant le lien avec la politique de solidarité défendue par la Municipalité, la recette des boissons et crêpes vendues sera reversée à l'association caritative partenaire, « Les Mains tendues ».

Quel est le message transmis par cette action de végétalisation de l'espace public ? « Nous avons la volonté d'impliquer toute la population, assure Mathieu Gallois, adjoint municipal à la vie et relais de quartier, à la citoyenneté. Il s'agit d'une opération qui regroupe l'éducatif, la citoyenneté, le vivre ensemble ». Et l' élu de rappeler que la création de cette micro forêt faisait partie des promesses électorales du mandat. Ainsi est prévue la plantation de plus de 9 000 plants sur 4 500 m². Constitués exclusivement d'essences locales d'arbres (chênes, érables, charmes, ormes,

cerisiers, poiriers...) et d'arbustes (noisetiers, aubépines, fusains...). N'oublions pas que selon les spécialistes, la forêt est la meilleure solution pour restaurer la biodiversité et pour constituer un îlot de fraîcheur en période de chaleur.

Que les habitants se l'approprient

Cette opération, menée par le service municipal des espaces verts, avec l'appui d'une agence d'architecture paysagiste, bénéficie de nombreux partenariats d'animations sur place : Nature Saran (biodiversité et vie des abeilles), Loiret Nature Environnement (sensibilisation de la jeunesse), Jardin 2000 (troc de graines), Ethicompост (sensibilisation au compost). Selon Audrey Hélaïne, coordinatrice de ce projet transversal : « Nous espérons que la population se l'appropriera. L'objectif est de rallier toutes les générations vers un sens commun. Celui de créer un nouveau poumon vert sur la ville ».

La micro-forêt présente en effet de nombreuses vertus : zone de fraîcheur, contribution carbone, embellissement du site... « Ce projet rentre dans notre politique de gestion du patrimoine arboré pour faire face au vieillissement du parc tout en assurant l'avenir, avec de nouvelles pousses, précise Romain Suzzarini, conseiller municipal à l'environnement. Il va également participer à l'embellissement du quartier ainsi qu'au maintien et au développement de la biodiversité ». Dans l'objectif d'augmenter le nombre d'arbres dans la Ville, les services municipaux procèdent tous les ans à de nombreuses plantations dans les espaces verts, parcs, ou lors des requalifications de voirie. « Il est bon de rappeler que lorsque des arbres sont coupés en raison de leur santé ou pour raison de sécurité, nous veillons à ce qu'un nouvel arbre soit replanté à proximité (si possible) ou dans le même secteur ».

• Clément Jacquet

PLANTATION OUVERTE À TOUS SAMEDI 3 DÉCEMBRE

> DE 9H30 À 12H
> QUARTIER VILPOT
RUE DES GUETTES
(à l'arrière d'Intermarché)

TOUTE LA MATINÉE :

Troc de graines, sensibilisation au compostage, plantation et paillage des arbustes, et d'autres stands à découvrir.

À 10H : balade écocitoyenne (ramassage des déchets - gants et pinces fournis) - départ rue des Guettes.

URBANISME

FAIRE FACE AUX ENJEUX, POUR DESSINER L'AVENIR

DOSSIER RÉALISÉ PAR CLÉMENT JACQUET

Tandis que l'essentiel des constructions se réalise aujourd'hui sur du foncier vendu par des propriétaires privés, plusieurs gros programmes immobiliers sortent de terre. Comme ceux de la ZAC de l'Ancien aérodrome, de la Châtonnerie, ou encore, demain, celui de la réhabilitation du site Quelle.

Ce dossier fait le point sur la situation, répond à de légitimes questionnements et bat en brèche quelques contrevérités qui circulent. La municipalité, avec les textes et moyens dont elle dispose agit au mieux pour assurer un développement contrôlé et équilibré du territoire. Tout en préservant et valorisant un important patrimoine naturel et agricole.

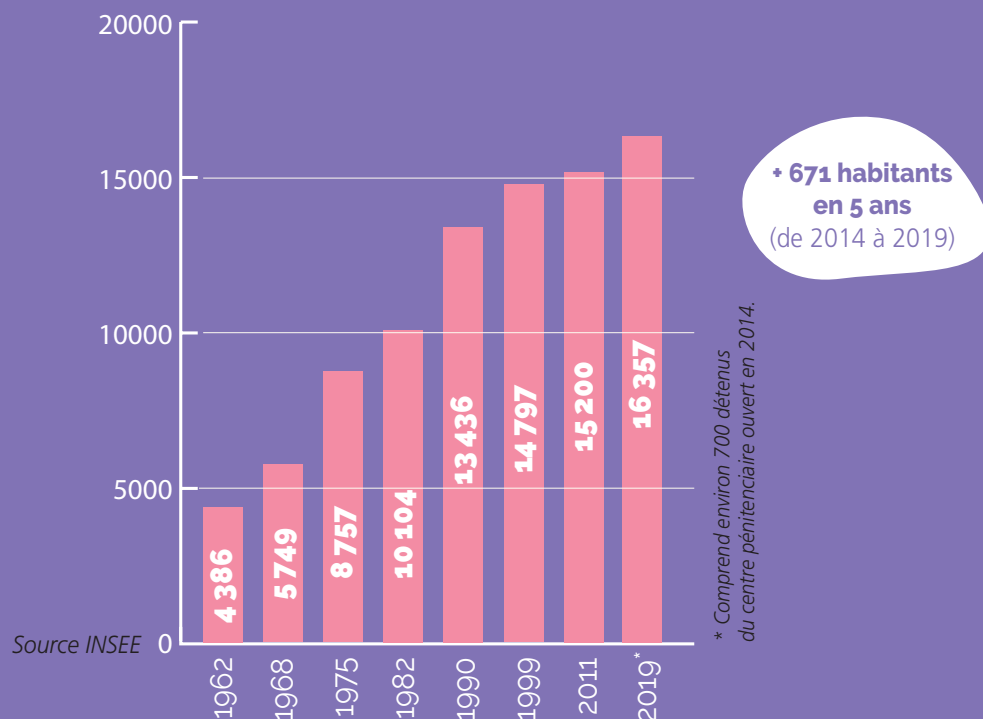
CONSTRUIRE POUR ACCUEILLIR PLUS D'HABITANTS ?

Le développement et l'évolution naturelle d'une ville comme la nôtre s'accompagnent inévitablement d'opérations d'aménagement urbain. Faisant partie de la première couronne de l'agglomération orléanaise, **Saran, ville dynamique et attractive, connaît une pression foncière et économique.** « Saran est une ville qui se construit. Nous ne sommes plus un village, dit en préambule Maryvonne Hautin, maire. Les logements qui se construisent sont à 80 % privés. Cela correspond aux besoins de nouvelles familles qui ont besoin de s'établir. Les gens veulent habiter près de leur emploi (Ndlr : la commune bénéficie de 13 700 emplois pour 16 500 habitants). Avec une baisse du nombre d'enfants par ménage et sans constructions nouvelles, nous devrions faire face à des fermetures de classes ». Et plus loin : « Face à de nombreuses sollicitations d'entreprises nous tenons à restreindre les zones d'activités économiques. De toute façon il n'y a plus vraiment de gros foncier disponible ».

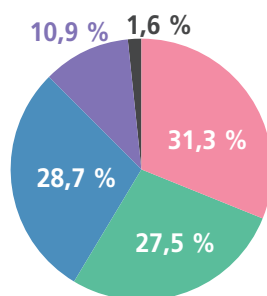
DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES POUR UNE STABILITÉ DU NOMBRE D'HABITANTS

L'évolution des constructions sur Saran est donc due à des facteurs démographiques et sociétaux : en particulier l'accroissement des familles monoparentales, couplé au vieillissement de la population.

Par le passé les logements abritaient en moyenne autour de 4 personnes. Aujourd'hui la taille des ménages est de 2,3. Il est donc naturel que la Ville mène une politique de constructions maîtrisée afin de ne pas perdre d'habitants. **Les constructions de nouveaux logements sont donc indispensables pour préserver une mixité entre les Saranais qui souhaitent rester vivre dans leur logement et les jeunes ménages qui cherchent à s'installer.**



DES SITUATIONS FAMILIALES FAVORISANT LE BESOIN DE CRÉATION DE LOGEMENT



PROFIL DES HABITANTS SARANAIS

Personnes seules
Couples, sans enfant
Couples avec enfant(s)
Familles monoparentales
Autres



LE FONCIER PRIVÉ REPRÉSENTE L'ESSENTIEL DES OPÉRATIONS EN COURS

Saran est une commune où **l'habitat reste à taille humaine**, avec peu d'immeubles de grande hauteur et surtout une majorité de pavillons (70 %). C'est au cours des années 70 et 80 qu'elle a connu sa plus forte croissance avec la construction de nouveaux quartiers et lotissements (Sablonnières, Vilpot...). À noter que de nombreux projets qui émergent aujourd'hui étaient programmés depuis de nombreuses années, mais ont été retardés notamment la ZAC des Portes du Loiret lancée en 2009 (voir encadré).

L'essentiel des ventes se faisant sur le secteur privé, la mairie ne dispose évidemment pas d'un pouvoir de coercition pour s'opposer au droit de propriété. C'est uniquement dans le cadre d'un projet d'intérêt général qu'elle peut exercer son droit de préemption. Les propriétaires qui divisent leur terrain et en vendent une partie dans un but lucratif, sont parfois les mêmes qui poussent des cris d'orfraie dès qu'une opération immobilière se monte sur la commune.

À souligner que **la seule opération d'habitat réalisée sur un terrain municipal est celle du futur lotissement pavillonnaire des Tulipes** et ses 14 lots mis en vente par la Ville. Ils étaient proposés légèrement sous le prix du marché afin d'en permettre l'accès exclusivement aux particuliers, et en priorité les saranais primo-acquérents, afin d'y construire leur résidence individuelle et principale.

Quid de la situation du marché immobilier saranais en 2022 ? Avec, comme partout

des prix élevés. « La mairie ne dispose d'aucun moyen de régulation du marché immobilier, qui reste très tendu. Les promoteurs participent à la hausse du prix du foncier à Saran, dit Julien Ramel, instructeur municipal du droit des sols. Nous ne pouvons pas empêcher les projets qui respectent la réglementation. Nous cherchons donc à dialoguer avec les promoteurs afin de négocier des améliorations au-delà de la réglementation ».

Pour Amandine Serreau, directrice du service aménagement de la Ville : « Nous avons peu de maîtrise sur le calendrier des projets privés. Il y a eu peu de constructions sur la période 2000-2015. Nous rattrapons actuellement notre retard. Après ces chantiers le rythme de construction va forcément ralentir faute de foncier disponible ».

« Nous veillons au grain et essayons de tirer le meilleur de la réglementation, poursuit Julien Badoni, conseiller municipal à l'urbanisme. Il ne faut pas non plus nourrir une nostalgie égoïste et vouloir revenir à un village rural. C'est bien d'accueillir de nouveaux habitants. Cela permet de bénéficier de services supplémentaires, du rayonnement de l'agglomération ».

Et l' élu à l'urbanisme de revenir sur la politique municipale du logement. « Nous avons été vigilants pour un développement cohérent de la ville, avec des opérations qui s'intègrent bien dans leur environnement. Tout en favorisant la mixité sociale pour maintenir un équilibre ».



Le PLUm prévoit 16 000 logements sur la Métropole d'ici 2031, en priorité édifiés sur des friches.

80 % des logements qui se construisent à Saran émanent du privé

Moins de 5 % de logement vacants sur la commune (plus de 8 % à l'échelle de la métropole d'Orléans, près de 10 % à l'échelle du Loiret).



L'ESPACE URBANISÉ DE LA COMMUNE (1055 HECTARES) :

**453 hectares d'activités économiques,
386 hectares d'habitat,
202 hectares dédiés aux équipements publics.**

LES ESPACES VÉGÉTALISÉS (813 HECTARES) : 41 % du territoire Saranais.

**531 hectares d'espaces naturels,
282 hectares d'espaces agricoles.**

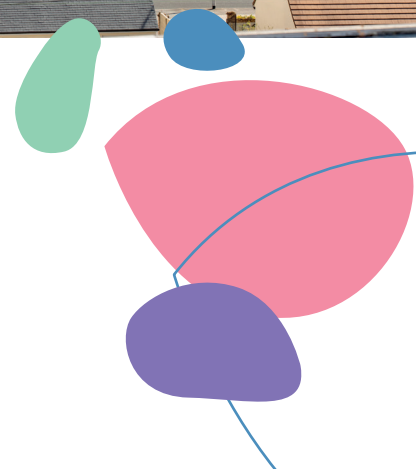
QUELS MOYENS POUR ENCADRER LES CONSTRUCTIONS ET PRÉSERVER LA NATURE EN VILLE ?

Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) a consacré différentes mesures pour **une bonne gestion de l'urbanisation**. Jusqu'ici, la réglementation demandait 10 % d'espaces verts dans chaque parcelle constructible. Les nouveaux textes imposent désormais un minimum de 15 à 20 % en centre-ville, et 35 % en zone résidentielle. Le document métropolitain confirme également la création de cœurs d'îlot dans les quartiers résidentiels, comme autant d'îlots de fraîcheur supplémentaires. Ce qui constitue un moyen d'éviter de futures constructions et de préserver les vis-à-vis dans les jardins.

Le PLUm a également été l'occasion de redéfinir les différents secteurs et notamment celle de centralité.

La zone de centre-ville, où les constructions sont autorisées jusqu'à 12 m, a ainsi vu sa surface réduite de plus de moitié et se limite désormais au centre bourg proprement dit.

La feuille de route intercommunale a aussi fixé **des règles plus restrictives en ce qui concerne la division des terrains**. Après une période 2017-2020 très dense, le morcellement des terrains devrait maintenant ralentir.



ZAC DE L'ANCIEN AÉRODROME DES TERRAINS COMMERCIALISÉS PAR LE DÉPARTEMENT

La mairie n'a pas la main sur l'échéancier des diverses opérations en cours concernant la ZAC de l'ancien aérodrome (Portes du Loiret). C'est le Conseil départemental qui a aménagé et vendu une bonne partie des 64 hectares dont il était propriétaire à différents promoteurs. Via le PLUm, la Ville a cependant pu y délimiter les périmètres dédiés à l'habitat (25%) et ceux prévus pour l'activité économique (75%).

L'aménagement de la partie est/sud-est de la ZAC se poursuit activement. Ainsi l'opération Symbiose d'Eiffage qui prévoit 127 logements, et l'opération *Les Hélys* de Conseil et Patrimoine qui prévoit des maisons individuelles et de petits immeubles sont actuellement en travaux. Sur la partie dédiée à l'activité économique se sont déjà installés : GRDF, Cigusto (cigarette électronique), la clinique de l'œil, la clinique vétérinaire du Lapin blanc, Pompes funèbres générales, Clear Channel (affichage urbain). D'autres opérations immobilières sont amenées à sortir de terre prochainement (l'immeuble Icare d'Exia, ou celui de Constructif par exemple).



CONSTRUIRE SANS NUIRE AUX ESPACES NATURELS

Dans son credo de préserver les espaces naturels, la mairie peut s'appuyer sur la loi Climat et Résilience de 2021. Ce texte législatif tend à **lutter contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols**, responsable de la disparition des terres agricoles et de l'effondrement de la biodiversité. Il impose de **diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols d'ici 2030** en favorisant la densification des espaces déjà urbanisés. L'objectif étant d'arriver à zéro consommation de terre naturelles ou agricoles pour construire la Ville à l'horizon 2050. La mairie a intégré ces dispositions dans le Plan local d'urbanisme métropolitain, adopté en avril.

Ainsi quarante hectares d'espaces urbains ont récemment été reclassés en zone naturelle ou agricole. Les secteurs du Jeu de Bille (8 ha), du bois Moulin (3 ha), la zone ouest des Portes du Loiret (13 ha), le Grand Sary (16 ha), ont basculé en zone non constructible. **Des terrains préservés ainsi de toute construction future.** À noter qu'en réduisant les surfaces du foncier constructible on va en toute logique vers une plus grande densité, plus d'habitats collectifs, dans les années à venir.

Dans le même ordre d'idée, **la municipalité privilégie la reconversion de friches industrielles sur la commune afin de contenir l'étalement urbain qui fait disparaître les espaces verts et agricoles.** « Des friches se résorbent, on construit sur de l'existant, explique Amandine Serreau. Aménager des friches permet de densifier de façon intelligente ». Avec les anciens sites logistiques de la Chatonnerie (5 ha), Quelle (7 ha), Deret (2 ha) et l'Ancien aérodrome (64 ha), c'est un total de 78 hectares qui s'urbanise sans porter préjudice à la nature.



SARAN, VILLE NATURE À PRÉSERVER

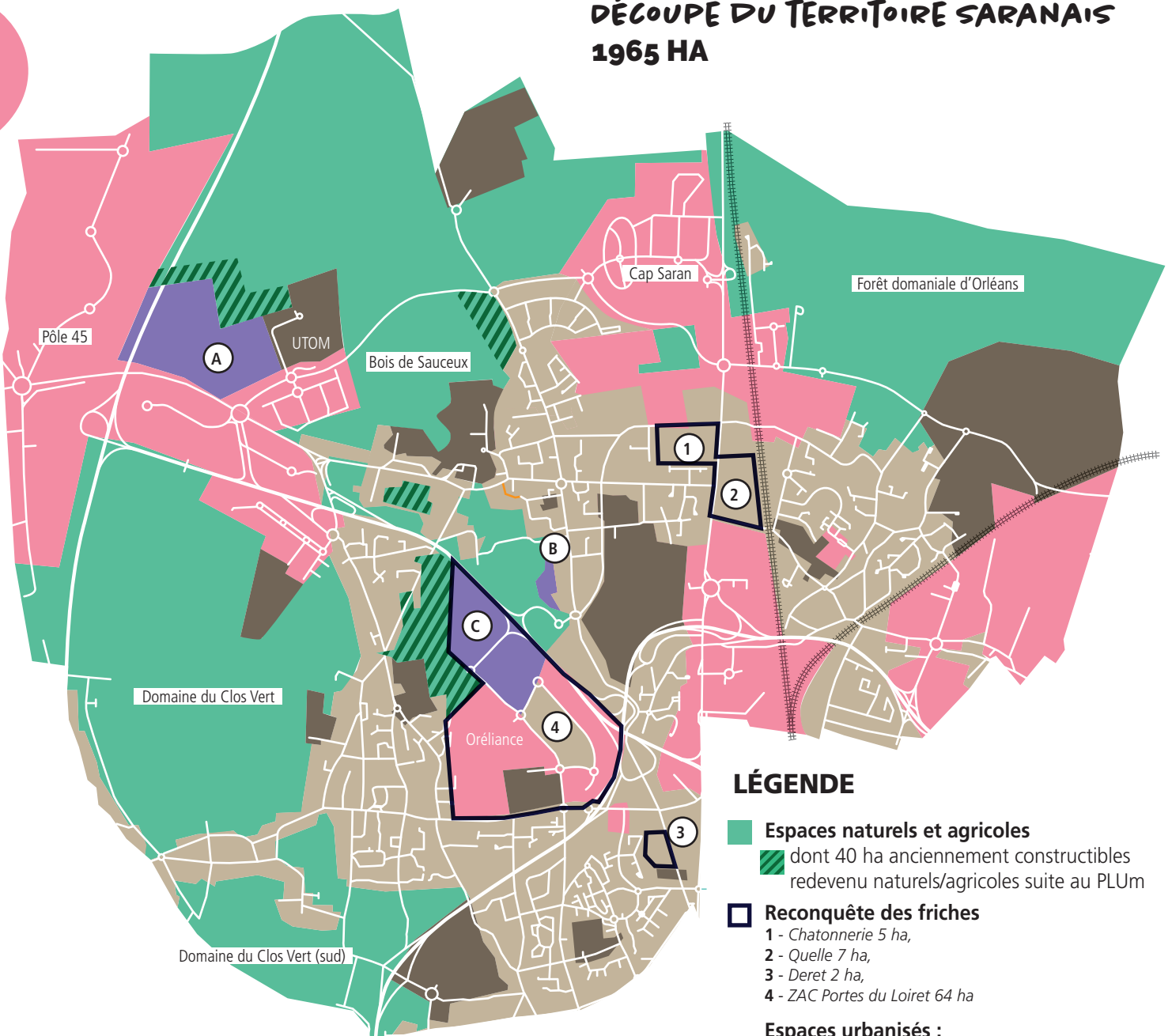
Son urbanisation maîtrisée au mieux, **Saran est et demeure une commune verte.** La ville à la campagne en somme. Elle a su préserver un important **patrimoine naturel et agricole qui représente 41 % de la surface communale.** Citons la forêt domaniale d'Orléans (à l'est), la zone agricole et boisée de Saint Agnans (au nord), le parc de la Médecinerie, l'étang du Château et le bois de Sauceux. Le domaine du Clos vert, à l'ouest de la commune, constitue pour sa part une vaste zone naturelle propice à la protection de la biodiversité. Dont 115 hectares de terres agricoles sont classés en ZAP (Zone agricole protégée).

Afin de préserver les espaces naturels et agricoles, et de renforcer ainsi sa ceinture verte, la Ville mène une politique volontariste en se portant acquéreuse de parcelles foncières auprès de particuliers (voir article en p.20).

Au total, la commune compte 813 hectares verts appréciés par la population et qui participent à la qualité de vie à la saranaise.



DÉCOUPE DU TERRITOIRE SARANAIS 1965 HA



LÉGENDE

■ **Espaces naturels et agricoles**
▨ dont 40 ha anciennement constructibles
 redevenu naturels/agricoles suite au PLUm

Reconquête des friches

- 1 - Chatonnerie 5 ha,
- 2 - Quelle 7 ha,
- 3 - Deret 2 ha,
- 4 - ZAC Portes du Loiret 64 ha

Espaces urbanisés :

- Habitat
- Structures publiques
- Activités économiques

■ **Zone possible d'extension urbaine**

- A - Grand Sary - 30 ha
- B - Grange Maillet - 1,5 ha
- C - Restant Portes du Loiret - 14,2 ha

RÉUNION PUBLIQUE

**PARLONS
SARAN**

PRÉSERVATION ET URBANISATION DE SARAN

Trop forte urbanisation de Saran ? De plus en plus de constructions ?
 De plus en plus d'habitants ? Les écoles vont-elles être surchargées ?
 Moins d'espaces verts ? Que peut faire la mairie ?

Face à ses interrogations légitimes, les élus vous donnent rendez-vous, dans le cadre d'une réunion publique, afin d'échanger avec vous, sur le développement et l'évolution de notre ville. L'occasion de traiter les projets d'urbanisme de la ville et les opérations en cours.

**Mardi 15
novembre
à 18h
Salle des Fêtes**



Novembre 2022

Mercredi 2 et Vendredi 4 novembre DÉCOUVERTE DE L'IMPRIMANTE 3D

Fabrication de ton héros préféré

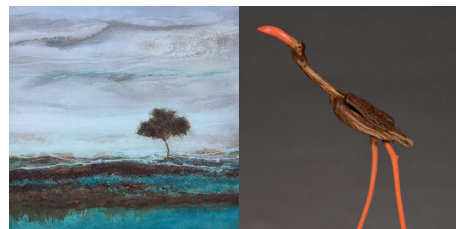
- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > DE 15H À 16H30
- > À PARTIR DE 12 ANS
- > GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR



Jusqu'au 27 novembre

EXPOSITION LES JARDINS ÉPHÉMÈRES

- > PLACE DE LA LIBERTÉ, DEVANT LA MAIRIE



Du 4 au 27 novembre

EXPOSITION de Véronique Lombard, sculptures et Christine Goujon, peintures
> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30
(EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
> FERMÉ LE LUNDI ET JOURS FÉRIÉS
> ENTRÉE LIBRE



Vendredi 4 novembre

HANDBALL PROLIGUE

Saran reçoit Billère

- > HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
- > À 20H30

Samedi 5 novembre

RÉTRO-GAMING, (re)découverte des jeux vidéo des années 1990 à 2000

- > MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE
- > DE 14H À 17H
- > FAMILIAL, ENTRÉE LIBRE

Dimanche 6 novembre

FOOTBALL U19

Usm Saran reçoit SM Caen

- > STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
- > À 15H



Du 7 au 29 novembre

«ALGÉRIE, D'UN MONDE À L'AUTRE...»

Film, concert, expo, documentaire
PROGRAMME COMPLET À RETROUVER SUR
WWW.SARAN.FR

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Mardi 8 novembre

THÉÂTRE « Nuits de juin »

Programmation Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
- 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Mercredi 9 novembre

THÉÂTRE « Nuits de juin »

Programmation Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
- 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 20H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 11 novembre

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 1914-1918

- > 10H : DÉPÔT DE GERBE - MONUMENT AUX MORTS DES AYDES
- > 10H30 : RASSEMBLEMENT AVEC LES CONCOURS DE L'HARMONIE INTERCOMMUNALE FLEURY-SARAN – PLACE DE LA LIBERTÉ
- > 10H45 : DÉFILÉ JUSQU'AU MONUMENT AUX MORTS DU BOURG
- > 11H : LECTURE DU MANIFESTE, DÉPÔT DE GERBE ET PRESTATION DE L'HARMONIE INTERCOMMUNALE FLEURY-SARAN – MONUMENT AUX MORTS DU BOURG
- > 11H30 : PRESTATION DES ENFANTS DES ÉCOLES – SALLE DES FÊTES

Du 11 au 13 novembre

NATATION

Championnats départementaux organisés par l'Usm Natation courses

- > CENTRE NAUTIQUE
- > LA JOURNÉE

Samedi 12 novembre

WATERPOLO N2

L'Entente Orléans-Saran reçoit Limoges

- > CENTRE NAUTIQUE
- > À 20H

Dimanche 13 novembre

LOTO organisé par le Comité des fêtes

- > SALLE DES FÊTES
- > OUVERTURE DES PORTES À 12H
- > DÉBUT DU JEU À 14H
- > RENSEIGNEMENT 06 24 04 72 55

FOOTBALL N3

Usm Saran reçoit FC Ouest Tourangeau

- > STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
- > À 15H

BASKET NF3

Usm Saran reçoit Limoges ABC en Limousin

- > GYMNASSE GUY-VERGRACHT
- > À 15H30



THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Mercredi 16 et vendredi 18 novembre

THÉÂTRE « Bleue »

Programmation Théâtre de la Tête Noire

- > THÉÂTRE MUNICIPAL,
- 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
- > À 19H30
- > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Mardi 15 novembre

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PROJET D'URBANISME DE LA VILLE

> SALLE DES FÊTES
> À 18H

Jeudi 17 novembre
CONFÉRENCE

« Chuchotons des histoires, pourquoi et comment raconter des histoires aux enfants de la naissance à 3 ans », avec l'intervention de l'orthophoniste Maria Guérin.

Organisée par le Relais Petite Enfance de la Ville

> SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
> À 19H

> ÉVÈNEMENT GRATUIT À DESTINATION DES PARENTS ET PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE.

Vendredi 18 novembre

CONSEIL MUNICIPAL

> SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
> À 19H

Vendredi 18 novembre

SÉANCES D'ART FLORAL

Proposé par Petite fleur saranaise

> SALLE DU LAC
> À 14H, 16H ET 19H

PROLIGUE HANDBALL

Saran reçoit Strasbourg

> HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
> À 20H30

Samedi 19 novembre

BRIC À BRAC DE NOËL, organisé

par le Comité local du Secours populaire

> 124 RUE DES BERGERONNETTES
> DE 10H À 12H30 ET DE 13H30 À 15H30.

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 10H POUR LES 0 À 18 MOIS

> À 11H POUR LES 18 MOIS À 3 ANS

> GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

CLUB DE LECTURE 11-14 ANS

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 16H

> ENTRÉE LIBRE



Dimanche 20 novembre

BASKET NF3

Usm Saran reçoit La Couronne Basket

> GYMNASÉ GUY-VERGRACHT
> À 15H30

Dimanche 20 novembre

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

par l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran

> ÉGLISE SAINT-ANDRÉ DE FLEURY-LES-AUBRAIS
> À 16H

Mardi 22 novembre

CLUB DE LECTURE ADULTES

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 18H

> ENTRÉE LIBRE

Mercredi 23 novembre

FAITES VOS JEUX ! (jeux de société), proposé par la Médiathèque et les Relais de quartier

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 15H30

> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Vendredi 25 novembre

Café Numérique : Découverte de la plateforme Loiretek (Adultes)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 18H

> GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

Samedi 26 novembre

THÉÂTRE « L'Odyssée »

Programmation Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES

> À 16H

> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

CABARET

CONCERT DES PROFESSEURS

CONCERT DES PROFESSEURS DE L'EMMD

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES

> À 20H30

> RÉSERVATION 020 38 80 34 19 OU
WWW.SARAN.FR

Dimanche 27 novembre

MEETING NATATION

AVENIRS-JEUNES DU LOIRET

Organisé par l'Usm Saran Natation

> CENTRE NAUTIQUE

> LA JOURNÉE



FOOTBALL U19

Usm Saran reçoit USL Dunkerque

> STADE D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
> À 15H

Lundi 28 novembre

DON DU SANG

Pièce d'identité obligatoire

> SALLE DES FÊTES
> DE 15H30 À 19H30



Vendredi 2 décembre

CÉRÉMONIE DES SPORTIFS ET DIRIGEANTS MÉRITANTS

> HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
> À 18H30.

Jeudi 1^{er} décembre

THÉÂTRE « K/C », programmation

Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES

> À 19H30

> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Vendredi 2 décembre

SPECTACLE « L'enquête de Jane Ros-sakof – Sans crier gare » (à partir de 12 ans)

> MÉDIATHÈQUE – LA BOÎTE

> À 19H

> GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10
OU MEDIATHEQUE@VILLE-SARAN.FR

Samedi 3 décembre

ANIMATION MICRO-FORÊT

Troc de graines, stand de sensibilisation au compostage, plantation et paillage des arbustes, balade écocitoyenne, stand de boissons chaudes – Animations échassier et orgue de barbarie.

> RUE DES GUETTES

> OUVERT À TOUS

La Ville poursuit ses acquisitions foncières

Dans le but de préserver ses espaces naturels et agricoles, et de renforcer sa ceinture verte, la Ville mène une politique volontariste où près de 12 hectares ont été acquis en trois ans.

De longue date, la Ville de Saran veille à **protéger au mieux ses espaces naturels et agricoles**. Pour ce faire, elle s'est lancée dans une politique d'acquisition foncière auprès de particuliers. D'abord ponctuelle, **cette démarche s'est renforcée fortement au fil des ans** « En 2016, notre demande de classement en ZAP (Zone Agricole Protégée) de terres situées au sein du Domaine du Clos Vert a vraiment accéléré notre réflexion », indique Maryvonne Hautin. Avant de souligner : « Si la Ville ne maîtrise pas le foncier, elle ne peut pas maîtriser les projets. Par ces acquisitions, nous espérons préserver notre territoire et mieux en contrôler les projets ». Les parcelles concernées sont en effet classées soit en « zones agricoles », soit en « zones naturelles ». Elles viennent de fait **augmenter le volume de superficies non constructibles**. « La politique de la Ville n'est cependant pas d'acquérir tous les terrains », précise Audrey Carme, responsable de l'Environnement et du foncier à la Mairie. « Nous répondons à la demande

des propriétaires qui souhaitent vendre leur(s) bien(s) et nous étudions les propositions au cas par cas ».

Une ceinture verte renforcée

4,8 ha en 2020, 3,2 ha en 2021, puis 3,6 ha en 2022... Au total, ce sont près de **12 hectares qui ont été récemment acquis par la Ville**. C'est autant que les terrains de *Quelle* et *la Chatonnerie* réunis. Cette démarche devrait se poursuivre, en tenant compte des contraintes budgétaires de la mairie.

D'ores et déjà, ces nouveaux terrains municipaux ont permis l'installation d'un maraîcher en 2017, chemin des Petits Souliers. Un apiculteur est par ailleurs en cours d'installation rue des Châtaigniers. De son côté, la régie agricole municipale, située à proximité du centre Marcel-Pagnol, se développe. Elle permettra à terme d'alimenter la cuisine centrale en fruits et légumes bio en circuit ultra-court. Parmi les acquisitions de 2022, une parcelle de 6 501m² chemin des Marmittaines, au sein du Domaine du Clos Vert. Des terrains composés de verdure, d'un petit étang, de serres, d'une volière et d'un chalet de 30m². Cette future « Maison de la nature » ne manque pas d'atouts pour proposer des perspectives de projets séduisants qui pourraient bénéficier entre autres, aux associations, activités municipales, ou aux habitants de Saran.

Mais le cadre de son utilisation reste encore à définir précisément. Cette politique d'acquisition foncière est **complémentaire à d'autres actions menées par la Ville** depuis plusieurs années. Comme par exemple, le reclassement dans le PLUm (Plan Local d'Urbanisme métropolitain) de zones naturelles et agricoles vouées initialement à l'urbanisation. Ou encore la création de la ZAP (115 ha), à l'ouest et au sud-ouest de la commune. Une entité qui permet de **préserver et de renforcer la ceinture verte de Saran**, riche d'espaces naturels et agricoles.

• **Arnaud Guilhem**



AGRICULTEURS/TRICES BIENVENU(E)S

Afin de contribuer à l'essor de l'Espace de maraîchage et de l'espace agricole du Domaine du Clos Vert, la Ville de Saran recherche des maraîchers, horticulteurs et agriculteurs aptes à développer une activité sur les propriétés communales.

RENSEIGNEMENTS :

Audrey Carme,
Direction de l'Aménagement
Tél. 02 38 80 34 55
audrey.carme@ville-saran.fr

**DU 7 AU 29 NOVEMBRE :
« D'UN MONDE À L'AUTRE », COLONISATION-DÉCOLONISATIONS...**

DU TEMPS DE LA COLONISATION à l'Algérie d'aujourd'hui

Dans le cadre de la commémoration des 60 ans de l'indépendance algérienne, la mairie, via son groupe mémoire nommé « Les Leçons d'histoire », tourne ses projecteurs sur près de deux cents ans de relations franco-algériennes. L'évènement se décline, du 7 au 29 novembre, en exposition, concert, film, documentaire, théâtre.

Après Mai 68 il y a 4 ans, la Retirada en 2019, De l'exode à l'exil en 2020, le Groupe mémoire, devenu « Les Leçons d'histoire », **nous propose un nouveau rendez-vous citoyen. Avec un programme tout public de qualité** (voir le programme complet distribué avec votre magazine). « Notre choix est de faire le lien entre le passé et aujourd'hui, explique Mathieu Gallois, adjoint municipal à la citoyenneté, à la vie des quartiers. De proposer un rendez-vous qui aide à réfléchir, à se construire. **Avec des valeurs de citoyenneté, de pédagogie.** Nous souhaitons y associer le plus de monde possible ». Si la colonisation française démarre en 1830, ce sont bien les années de braise (1954-1962) qui, des deux côtés de la Méditerranée, divisent la société. Le conflit est à l'époque qualifié d'« événements » ici, de « guerre pour la libération » en Algérie. Les accords d'Evian signent la fin de la guerre. Dans la foulée le pays proclame en juillet son indépendance, mettant fin à 132 ans de domination française.

Un temps d'échange apaisé

« C'est un sujet qui fait partie de notre histoire et qui est assez peu traité en dehors des commémorations officielles, poursuit l'élue. Nous proposons des discussions. **On veut en faire un temps d'échange apaisé** ». La programmation culturelle met en perspective les relations entre les deux pays. « Ce rendez-vous, basé sur l'ouverture, l'échange, constitue un événement clé de la saison culturelle, assure **Annie Monnoury, responsable du pôle culturel municipal.** Il s'agit d'interroger les faits historiques d'une époque en faisant écho à l'actualité d'aujourd'hui ». **La Ville remplit ici son devoir de mémoire. Mais aussi d'information et d'éducation.** « Nous n'avons pas vocation à donner un avis définitif, assure **Audrey Beyrand, coordinatrice de l'évènement.** Il s'agit plutôt d'ouvrir à la compréhension, à l'analyse. **Toujours dans le souci de construire un monde de paix** ». L'opération bénéficie du partenariat de l'ASLA (Association de Solidarité Loiret Algérie), du Théâtre de la Tête Noire et des cinémas Pathé.

• Clément Jacquet



Un quotidien facilité



Installée dans le bourg, APEF Saran est spécialisée dans les services à la personne. Cette agence franchisée propose de nombreuses prestations aux particuliers afin de leur simplifier la vie.

C'est depuis mars que APEF Saran, (Agence Professionnelle de l'Emploi Familial), a ouvert ses portes au 419 rue de la Fontaine.

« J'ai eu la chance de trouver ce local sacrément bien placé qui offre une bonne visibilité », indique Alexandre Dabriu, gérant de cette enseigne, appartenant au groupe Oui Care, spécialisée dans les services à domicile.

Originaire de Chevilly, ce quadragénaire, ancien commercial sédentaire et chef d'atelier chez Vergnet éolienne, a choisi de **voler de ses propres ailes**. « Cette nouvelle activité me permet de prendre mes propres responsabilités et de traquer la fibre du service que j'ai en moi. De rendre service à nos aînés. J'exerce une activité humaine et pour l'humain ».

Concrètement, APEF Saran propose de **multiples services aux familles**, afin de leur **faciliter le quotidien** : ménage et repassage, jardinage, petit bricolage, garde d'enfant, aide aux seniors, accompagnement véhiculé... Voir l'enlèvement d'objets d'encombrants. Sa zone de clientèle s'étend au-delà de Saran, soit d'Artenay à Beaugency, en passant par Ingré, Saint-Jean-de-la-Ruelle ou encore La Chapelle-Saint-Mesmin. « Nous intervenons sur une demande des particuliers et celles

des mutuelles qui nous apportent des affaires. Actuellement, la grosse proportion de notre activité est sur Saran ».

Services de proximité et personnalisés

Huit mois tout juste après l'ouverture de l'agence, Alexandre Dabriu se montre confiant. « L'activité démarre pas mal. Je suis au-dessus des prévisions. La demande est dans une belle courbe progressive. Je suis plus en recherche de personnel que de clients ». Actuellement, le gérant emploie 4 équivalents temps plein en CDI et recrute très régulièrement. Et si le bouche-à-oreille joue déjà en faveur d'APEF Saran, Alexandre Dabriu dispose d'un nouvel atout depuis juin dernier : ses clients bénéficient en effet d'une réduction immédiate de 50 % du montant des prestations effectuées sous forme de crédit d'impôt. « Les clients paient moins cher que pour du travail non déclaré et sont couverts », résume-t-il. **Le pari de la proximité et de l'offre de services personnalisés** semble également porter ses fruits. « Je rencontre tous mes clients avant de travailler pour eux. J'en compte 140 et depuis le début je n'en ai perdu qu'un seul. Je n'ai pas de mauvais retour

de leur part », précise le gérant. Ses objectifs à moyen terme : « Bien s'implanter localement et sur la métropole, mettre en place une équipe administrative de 3 à 4 salariés, pérenniser l'activité et faire vivre le bassin local, et enfin travailler avec une quinzaine d'équivalents temps plein d'ici 4 à 5 ans ». Des aspirations cohérentes avec un marché en plein essor.

• **Arnaud Guilhem**



APEF SARAN

📍 419, rue de la Fontaine

☎ 02 45 40 02 77

🕒 Du lundi au vendredi : 9h-12h30
14h-17h30

✉ saran@apef.fr

🌐 www.apef.fr

« Noël en fête » est de retour

Pour la deuxième année consécutive, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saran propose cette nouvelle action solidaire à l'attention des attributaires de la CSS (Couverture Santé Solidaire), afin que Noël soit synonyme de fête pour tous et toutes.

Lan dernier, l'opération « Noël en fête » s'était substituée à la remise des traditionnels bons de Noël aux attributaires de la CSS (ex CMU). Cette année, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) renouvelle cette démarche solidaire à l'attention d'une centaine de familles saranaises**. « Noël en fête » est un temps de solidarité important pour permettre à tout le monde de passer un moment agréable et convivial » indique Mathieu Gallois, adjoint à l'action sociale et vice-président du CCAS. « Familles, personnes esseulées, enfants, tous ont droit aux loisirs, à la culture, au bien manger, et à partager un moment festif, ce qui donne d'autant plus de sens à cette action ».

Une action, deux opérations

Concrètement, cette deuxième édition de « Noël en fête » proposée par le CCAS de Saran se décline en **deux opérations, en fonction des différents publics concernés**.

Les familles avec enfants mineurs, attributaires de la CSS, sont conviées au spectacle : « On va sauver la planète » de la compagnie *La Puce à l'oreille*, en représentation **le mardi 20 ou le mercredi 21 décembre**, au choix, sur inscription préalable. Ce spectacle pour les familles, d'une durée d'1h15, aborde ce thème d'actualité via la magie interactive, de la musique vivante et des chansons à participations. Les deux représentations se tiendront à la salle des fêtes, à partir de 14h30. Elles seront suivies d'un goûter partagé et de la remise à chaque famille d'un coffret gourmand, composé de produits locaux de qualité, et d'une carte cadeau. Quant aux personnes seules et les couples sans enfant, également attributaires de la CSS, ils sont invités **du 5 au 9 décembre** à retirer en mairie leur ballotin de chocolats et une carte cadeau. Cette année encore, Noël sera un temps de fête partagé pour tous et toutes.

• **Arnaud Guilhem**



Programme

**PERSONNES CÉLIBATAIRES ET
COUPLES SANS ENFANT**

du 5 au 9 décembre

Remise d'un ballotin de chocolats et d'une carte cadeau à l'accueil de la Direction de l'Action sociale (aux horaires d'ouverture de la mairie).

À NOTER

Pour bénéficier de ces prestations, il est obligatoire de fournir l'attestation de la CSS (Couverture Santé Solidaire).

FAMILLES AVEC ENFANT(S) MINEUR(S)

Mardi 20 décembre et mercredi 21 décembre
À LA SALLE DES FÊTES, À PARTIR DE 14H30

Spectacle familial « On va sauver la planète » par la compagnie *La Puce à l'oreille*.

Sur inscription du 14 au 18 novembre, à l'accueil de la Direction de l'Action sociale (aux horaires d'ouverture de la mairie).

RENSEIGNEMENTS

Direction de l'Action sociale (en mairie)
Tél. : 02 38 80 34 20

Depuis plus de 15 ans, la Ville a choisi de confier la distribution de « Repères » directement à des Saranaises et Saranais, plutôt que de s'adresser à une société privée. Ainsi mois après mois, Christelle, Marie-Joëlle, Nathalie et Anis assument leur rôle de traits d'union entre leurs concitoyens et leur magazine. Une mission indispensable dont ils s'acquittent avec maestria.

EN LIEN DIRECT

CHRISTELLE

« Je suis la plus ancienne distributrice du magazine. J'ai débuté en mars 2006 » énonce dans un souffle Christelle Boisset. « On me surnomme « Speedy Gonzales » parce que je suis toujours speed », précise-t-elle avec auto-dérision. En un peu plus de 16 ans, cette sémillante quinquagénaire a diffusé pas moins de 183 numéros de « Repères ». Soit au bas mot entre 160 et 200 000 exemplaires. Un bilan qui force le respect. D'autant plus que Christelle concilie

cette activité avec celle de femme de chambre dans un hôtel de Saran. Un emploi où le rythme de travail est également soutenu. Onze mois sur douze, Christelle arpente donc les rues des quartiers sud de la commune, au contact direct des habitants. Objectif : distribuer le plus rapidement 2 200 exemplaires du magazine municipal. Elle y consacre 2 jours et demi. Une tâche rondement menée. « Ça me fait faire du sport », résume-t-elle. « En 2006, j'ai débuté par un seul quartier, celui des Sablonnières, puis plus tard on m'a confié celui du Vilpot. Je connais mon secteur

par cœur. Je sais où je vais ». « Repères » ? « Les Saranais n'attendent que ça. Ils me connaissent. C'est un service personnalisé et ils apprécient. Ils me disent « toujours fidèle au poste ! ». C'est plutôt agréable.

On échange un bonjour et je file. C'est une

habitude désormais. Et ça me plaît ». Froid, chaleur, mais aussi... pluie et parfois neige, ou encore chiens pas vraiment accueillants, Christelle fait fi de ces divers écueils. « Le problème, ce sont les immeubles à digicode, car nous n'avons pas les badges pour entrer et accéder aux boîtes à lettres. C'est un obstacle fréquent dans notre travail », pointe-t-elle. Au fil des tournées, Christelle a aussi pu observer l'évolution de sa commune. « La distribution du magazine est de plus en plus importante. Saran s'agrandit et se peuple ». Et de mentionner les récents lotissements de la rue de Villamblain. Une rue qu'elle dessert. Toujours à vive allure.

« UN SERVICE
PERSONNALISÉ POUR
LES SARANAIS »

MARIE-JOËLLE ET NATHALIE

« Connues, reconnues et attendues ». Tel est le statut privilégié de Marie-Joëlle et Nathalie Betzina, sœurs et saranaises de toujours, par ailleurs voisines de Christelle Boisset. À elles deux, ces sympathiques et dynamiques quinquagénaires distribuent chaque mois pas moins de 4 400 exemplaires du magazine municipal. Leur vaste circuit s'étend des Chimoutons à la Fassière, en passant par le lac de la Médecinerie, la rue Anatole-Fauchoux, le pôle santé Oréliance et la clinique de la Cigogne. Sans oublier le quartier du Chêne-Maillard. « On couvre la moitié de Saran » résument-elles. Et à chaque distribution, soit du vendredi au lundi, elles effectuent 10 km à pied, mais « Ni en tongs, ni en talons ». Marie-Joëlle a ouvert la voie voici 5 ans. Nathalie l'a rejointe l'année suivante. Ces « lectrices de « Repères » en avant-première », parfois identifiées comme « Madame Repères », sont témoins de l'attachement des habitants à leur magazine. « On entend souvent « C'est ma seule lecture », ou encore « Je l'attendais », mentionnent-elles. Riches de souvenirs et d'anecdotes, les deux sœurs dressent un constat commun : « Dans l'ensemble, les Saranais sont sympas et ça se passe bien. On reçoit leurs encouragements. On a droit à des remarques agréables et parfois des gestes attentionnés, comme ce papy qui m'a donné une bouteille d'eau lors de la canicule. Globalement, il n'y a que du positif »,

« ÇA
ENTRE SA





AVEC VOUS !

indique Marie-Joëlle. « On prend aussi le temps de discuter avec les personnes âgées. On parle de tout et de rien », poursuit Nathalie. Et même si elles ont « mal aux pattes » à l'issue de la distribution, toutes deux se concentrent sur les avantages et les bons côtés de cette mission. « C'est un complément de salaire, ça ne nous prend pas trop de temps, et nous participons de cette manière à la vie de la commune ».

RESTE
FRANÇAIS »

Les désagréments existent pourtant, comme l'accès compliqué aux immeubles. Les mésaventures aussi. Marie-Joëlle en a fait les frais en octobre 2021, en étant mordue par un chien lors de sa tournée. « Il y a des chiens agressifs. Les maîtres doivent s'en soucier » rappelle-t-elle à la cantonade.

À la ville, Nathalie est conductrice scolaire pour enfants en situation de handicap et Marie-Joëlle est chauffeur médical. « On est tout le temps en voiture. Distribuer « Repères » nous permet aussi de prendre l'air, de s'aérer » confient-elles. Une sacrée balade de santé.



ANIS

« **U**n magazine qui parle de la Ville et qui est distribué par des agents de la Ville, c'est cohérent. Ça crée de la proximité », relève Anis Loumi du haut de ses 21 ans. **Benjamin de l'équipe de distribution** de « Repères » et dernier arrivé en date, cet étudiant en master de ressources humaines à Orléans affiche **un sens du contact évident**.

« J'ai su qu'un poste de distributeur était vacant. J'ai postulé et j'ai été pris de suite. J'ai commencé à la rentrée 2021. C'est donc ma deuxième année » explique-t-il. « C'est un bon job. C'est aussi un rôle important et ça met du beurre dans les épinards. Je souhaite continuer tant que je pourrai ». Anis n'est pas du genre à traîner des pieds : Il distribue ses 1 700 exemplaires du magazine de préférence le samedi. « Je commence à 8h et je poursuis jusqu'à 19h. J'essaie de finir en une journée. J'optimise mon temps. C'est bien d'avoir son dimanche libre ».



« **CRÉER DE LA PROXIMITÉ** »

que le bourg de Saran **qui est son propre quartier**. « Globalement, c'est une belle expérience. Mon secteur compte plus d'une trentaine d'immeubles. Les gens sont sympas. Il y a des échanges, de la socialisation, de bons moments. La connaissance du quartier et de ses habitants est une bonne chose pour moi. Le magazine est attendu. Les seniors en particulier sont contents d'avoir leur « Repères » du mois ». Justement, quid de « Repères » ? « Avant, c'étaient surtout mes parents qui le lisaient. Maintenant, je le lis un peu plus. Je regarde vite fait. Ça permet de se tenir au courant de la vie de la commune ». Lors de ses tournées, Anis, qui « préfère le frais à la canicule », confie ne pas rencontrer de souci majeur. Si ce n'est parfois « des personnes mal embouchées » et le sempiternel problème de badge pour accéder aux immeubles qui lui fait perdre du temps. Malgré ceci, « Je fais ma distribution chaque mois, puis je reviens chez moi tranquille » résume Anis, bien dans sa ville comme dans sa vie.





CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Rénovation du réfectoire du collège Montjoie et étude d'un 2^e collège à Saran : où en est-on ?

Lors de la session départementale du 20 octobre, Mathieu Gallois, Conseiller départemental et membre de notre groupe est intervenu quant à la situation du Collège Montjoie dont le nombre d'élève ne cesse de progresser (569) tout comme le nombre de demi-pensionnaires (313). Lors d'une rencontre précédente entre le Président du Conseil Départemental, Maryvonne Hautin et Mathieu Gallois en octobre 2021, tout le monde avait convenu que le restaurant scolaire nécessitait de lourds travaux et que cela devenait une priorité. Or à ce jour nous ne voyons rien venir. Le bâtiment subit de nombreuses fuites que ce soit dans la cuisine ou dans la salle de restauration où des seaux sont installés lors d'intempéries...

Où en sont les réflexions ou programmations de travaux concernant cette demi-pension qui n'est plus adaptée aux effectifs. Les conditions d'accueil des élèves ne sont pas dignes de ce nom, tout comme les conditions de travail compliquées pour les agents. À ce jour, nous n'avons pas de réponse.

Il devient plus que nécessaire qu'une réflexion globale soit apportée sur ce collège, sur les bâtiments, sur la cour, mais également sur la nécessité d'un second établissement sur notre commune. Une étude devait être produite par les services du Département. Où en est-elle ? Orléans Métropole contribue au développement de Saran sur l'ancien site Quelle ainsi que le Département du Loiret sur les Portes du Loiret. De plus, avec le développement à venir du secteur des Groues, le Collège Jean-Pelletier va certainement devoir accueillir de nouveaux élèves. Les collégiens saranais scolarisés aujourd'hui dans ce collège (31 % des effectifs environ) pourraient ainsi effectuer leur scolarité à Saran.

De son côté, la ville prend d'ailleurs ses responsabilités en engageant la construction d'un nouveau groupe scolaire, et en rénovant ses équipements sportifs dont certains bénéficient au collège de façon très régulière.

Le Conseil départemental, propriétaire du foncier sur les Portes du Loiret, peut utiliser une de ses parcelles pour ce collège. Ainsi dans cette ZAC, avec du logement, des activités économiques et des services liés à la santé, et un équipement public comme cela était prévu dans les premiers projets, on aurait un quartier avec une réelle mixité.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'opposer le besoin de collège à Ormes à celui de Saran. Le collège d'Ingré qui les accueille a vécu plusieurs agrandissements depuis sa création et arrive à saturation. Saran est la seule commune de notre département de plus de 13 000 habitants à ne bénéficier que d'un seul collège. Attachés aux établissements à taille humaine pour le bien-être des professeurs, des personnels et bien entendu celui des élèves, nous nous opposerons à l'augmentation de la capacité d'accueil de l'actuel collège à 700 voire 750 élèves.

Les élus et élus de la majorité municipale : Julien BADONI, Thierry BERTHÉLÉMY, Patricia BIKONDI, Alexis BOCHE, Fabrice BOISSET, Khaled BOUCHAJRA, Gwennaëlle BOUCHER, Aziza CHAÏR, Marie DE CARVALHO, Philippe DOLBEAULT, Sylvie DUBOIS, Nadia EL OUAROUDI, Christian FROMENTIN, Mathieu GALLOIS, Armelle GELOT, Catherine HAMON, Maryvonne HAUTIN, Marie-Lise LALOUÉ-BIGOT, François MAMET, Fanny PRÉVOT, Olivier RENOU, Evelyne RALUY-SAVOY, José SANTIAGO, Josette SICHAULT, Romain SUZZARINI, Jean-Paul VANNEAU, Claude VANTHOURENHOUT et Hoir-da ZAGHOUANI.

Retrouvez notre équipe sur les réseaux sociaux et sur : www.continuonspoursaran.fr/blog

MON PARTI C'EST SARAN

STOP À LA BÉTONISATION À OUTRANCE

Tels des champignons dans une forêt, nous constatons chaque jour que des immeubles poussent plus vite que les arbres et toujours plus nombreux à Saran. Il y aura bientôt plus de fenêtres d'appartements que de fleurs.

Dans le Repères de septembre, nous Saranais, étions conviés à une réunion publique au cours de laquelle un promoteur a présenté un projet immobilier avec 170 à 190 appartements de plus sur l'ancien site Deret. Le magazine est financé par de l'argent public et n'a pas vocation à faire la promotion d'un promoteur. Nous sommes nombreux à souhaiter que les finances publiques soient déployées sur d'autres sujets tels que la sécurité, les transports. Le bourg de Saran, énorme masse de béton, d'aluminium et de verre est sans âme, sans espace verts, manque de commerces, de jeux pour les enfants... Ensemble, disons STOP À LA BÉTONISATION DE SARAN. Ne devenons pas une annexe du 93.

Les élus de « Mon Parti c'est Saran » :

Gérard Vesques, Michel Simion, Philippe Dufour, Patricia Morin, Esther Sébène.

« Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique et de tout Conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale, qui disposent au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l' élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à leur représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle. »



UNE RUE ENTRE PASSÉ & AVENIR

En cet automne, les travaux ont débuté sur l'ancien site Quelle.

Initialement propriété d'Orléans Métropole, ce terrain de 7 ha a été acquis par le promoteur Réalités, qui a prévu d'y édifier d'ici fin 2025, **des logements**, mais aussi de **nombreux services et activités** comme une résidence pour seniors, un hôtel, des bureaux, une salle de sport, des ateliers et commerces, une crèche ou encore un centre médical. Une voie sera donc créée afin **d'irriguer ce tout nouveau quartier**.

Afin de préserver la mémoire de ce lieu, le Conseil municipal a choisi de dénommer ce nouvel axe de desserte intérieure « Rue de la Briqueterie », rappelant ainsi **le passé industriel de Saran**. Bien avant l'installation de la société Quelle, en 1966, **ce site accueillit en effet une briqueterie**. Installée vers 1895, cette entreprise spécialisée dans les matériaux de construction se fournissait auprès d'une carrière d'argile toute proche de l'actuelle Tête Noire, au bout de l'allée de la Chênaie, dont le gisement fut bouché il y a quelques années. La briqueterie employa 25 ouvriers et produisit jusqu'à 4 millions de briques par an. En activité jusqu'en 1958, elle céda ensuite la place à l'entreprise de vente par correspondance.

• Arnaud Guilhem



La Montjoie - La Briqueterie



Images d'archives de l'ancienne briqueterie dans les années 50

CARNET DE ROUTE Septembre / début octobre 2022

Nous saluons l'arrivée de

Jade KAZUMBA LWAULA, 3 septembre
Yael TOULOULOU BANGUISSA, 8 septembre
Kaitlyn CHANCLU, 10 septembre
Haroun TAOUFIK, 2 octobre

Nous regrettons le départ de

Thierry FOUGÈRE, 76 ans
Vitor DE CARVALHO TAVARES, 54 ans
Nicole DAUDIN née ARNOULT, 87 ans
Jean-Pierre NOURISSON, 69 ans
Didier BARBEREAU, 64 ans
Simone CARMET née DUNEAU, 97 ans



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

ArretonsLesViolences.gouv.fr

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
17 3919**

NUMÉROS
D'URGENCE

17 SMS **114**